Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203184-20251103-D20250311-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/11/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE



Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ

Délibération n° D20250311-02 Du 3 novembre 2025 RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES DOTATION BARNUM

Nombre de membres			Date de la convocation	29.10.2025	
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	29.10.2025
En exercice	14				
Qui ont pris part à la délibération	10	Pouvoir	3		

L'an deux mille vingt-cinq, le trois du mois de novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H - GALLON M - RIVAL N - DELORME D - MAILLET-BERT P - CHATAING P - BONNEVAUX V - PITAVY A - DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-L -- PAULET N - MAURICE-M - BOUREILLE C (10)

Absents: BONNEVAUX V - PITAVY A - SIBAUD L - MAURICE M (4)

Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES DOTATION BARNUM

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la Région Auvergne Rhône Alpes a ouvert une action de financement de barnum pour les associations.

Il propose de porter candidature pour un barnum pour Usson-en-Forez

Il demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ;

- **Sollicite** l'octroi d'une dotation auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes pour un barnum :
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 04 novembre 2025.



Hervé BÉAL, Maire	Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance